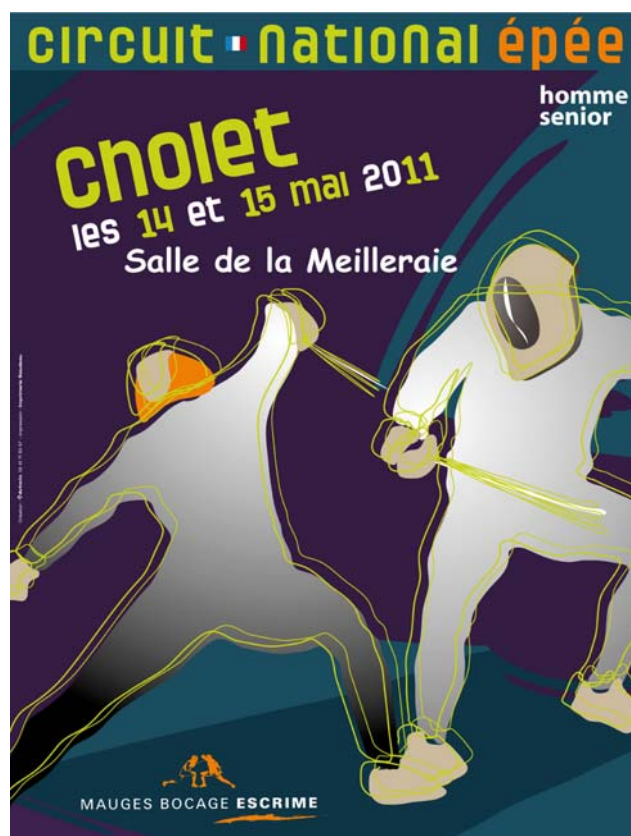




Chère Présidente, Chère Président,  
Cher Maître,

**Mauges Bocage Escrime** et sa section **L'Épée Choletaise** ont le plaisir d'inviter vos tireurs au :



## LIEU

# Parc de la Meilleraie 49300 Cholet



<http://fr.mappy.com/#d=+parc+des+Expositions+de+la+Meilleraie,+Cholet&p=map>

Depuis l'A87 (Angers ou Poitiers-La Roche), sortie CHOLET SUD (N249) ou depuis la 4 voies N249 (Nantes), et rejoindre la D753 (route de La Séguinière) => aller vers « Cholet Centre » ; au rond point d'entrée prendre le boulevard 2x2 voies à droite et aux premiers feux tricolores prendre à gauche...

## HORAIRES

### Samedi 14 mai 2011

12h30 : début du pointage

13h00 : scratch, suivi du tour de poules, puis du tableau d'élimination directe

### Dimanche 15 mai 2011

07h30 : appel

08h00 : scratch, et début de la compétition :  
1 tour de poules sans éliminé  
10h00 : tableau de 128  
15h00 : tableau final

Remise des prix et vin d'honneur.

## FORMULE

La compétition est organisée conformément au règlement F.F.E. Seuls les 32 premiers du classement F.F.E. et les 64 premiers du classement F.I.E., classements actualisés, sont dispensés des éliminatoires du samedi et sont directement qualifiés pour le dimanche.

**Toutefois, selon le nombre d'engagés, les organisateurs se réservent le droit de modifier cette formule pour une compétition se déroulant sur la seule journée du dimanche.**

## LICENCE, TENUE ET MATERIEL

La licence doit être en cours de validité. Les tireurs participent sous leur propre responsabilité. La tenue et le matériel utilisés devront être aux normes FFE (vérification par les arbitres).

## DIRECTOIRE TECHNIQUE

Un directoire technique sera composé le jour de la compétition et pourra prendre toutes les décisions utiles et conformes aux règlements fédéraux pour le bon déroulement de la compétition.

## ENGAGEMENTS

Les engagements s'effectueront exclusivement par l'intermédiaire du site fédéral avant le mercredi 11 mai 2011 à 23h59, délai de rigueur. Aucun engagement ne sera accepté au delà de cette date.

Pour les tireurs étrangers, ne pouvant pas s'inscrire en ligne les engagements devront parvenir par courriel à [jd.dilhan@free.fr](mailto:jd.dilhan@free.fr) (préciser votre nom, prénom, n° de licence FIE, Nationalité et Club) avant le mercredi 11 mai 2011 à 23h59.

## DROIT D'INSCRIPTION

Le droit d'inscription est fixé à 10 € conformément au Guide des Circuits Nationaux. En cas d'absence de tireurs d'un club engagés à l'épreuve, le responsable du club ou à défaut les autres tireurs présents doivent s'acquitter des frais d'engagements correspondant à la totalité des tireurs engagés par le club, sous peine de se voir exclure de la compétition

## ARBITRAGE

Il est demandé à chaque club inscrivant 4 tireurs et plus de présenter obligatoirement un arbitre, niveau régional au minimum. Le déplacement et l'hébergement de cet arbitre sera pris en charge par son club. Les indemnités d'arbitrage et la restauration des arbitres seront prises en charge par le club organisateur selon le règlement fédéral.

## RECOMPENSES

Les huit premiers tireurs seront récompensés.

## RESTAURATION

Un service de restauration chaude et froide fonctionnera en continu tout au long de la compétition.

## HÉBERGEMENT

Un service de réservation a été mis en place avec : **L'Office de Tourisme du Choletais**  
Voir les modalités en dernière page.

## NAVETTE

Pour les tireurs arrivant par le train à Cholet, une navette sera à disposition pour les trajets :

\*\* Gare de Cholet et le Parc de la Meilleraie (AR)

\*\* Parc de la Meilleraie et hôtels sur Cholet (AR)

Pour réserver :

\*\* Par courriel : [epee.choletaise@gmail.com](mailto:epee.choletaise@gmail.com)

\*\* Par téléphone : 06 10 74 48 88

## CONTACT JOUR DE LA COMPÉTITION

\*\* 06 12 67 72 58 ou 06 64 85 25 37 ou 06 10 74 48 88

## CIRCUIT NATIONAL EPEE SENIORS HOMMES

SAMEDI 14 MAI ET DIMANCHE 15 MAI 2011

*Parc des Expositions de la Meilleraie - CHOLET*

**L'OFFICE DE TOURISME DU CHOLETAIS**★★★★  
SERVICE RESERVATIONS « INDIVIDUELS »

EST VOTRE CONTACT PRIVILEGIE :

### ⇒ POUR LA RESERVATION DE VOTRE HEBERGEMENT :

- en hôtel,
- en chambre d'hôtes, selon vos souhaits et disponibilités

**Vos démarches sont facilitées .....**

**PAR INTERNET**  
24H/24H  
**CENTRALE DE RESERVATION**  
WWW.OT-CHOLET.FR

ou

**PAR TELEPHONE**  
**02-41-49-80-03**

### ⇒ POUR DES PRESTATIONS COMPLEMENTAIRES :

• **Réservation de billetteries :**

- de sites touristiques à tarifs préférentiels (Musées, Parc, zoos...),
- d'évènementiels, animations diverses et spectacles (ex : Nocturne au Parc Oriental, ou Puy du Fou...),

**Profitez de votre séjour pour découvrir les « incontournables » du Choletais et de la région!**